

JOURNEE DE LA FORET AFRIQUE CENTRALE 2 RAPPORT SOMMAIRE

Forêts du Bassin du Congo et changements climatiques : avancées et challenges avant Copenhague

10 Novembre 2009, Palais des Congrès, Yaoundé, Cameroun

Over 250 people, including government officials, scientists and representatives from various intergovernmental and non-governmental organizations, donors and private sector representatives, forest communities and media participated in the 2nd edition of Forest Day Central Africa, held on 10 November 2009 in Yaoundé, Cameroon. The event, organized by CIFOR Regional Office for Central Africa, was a follow up to the first Forest Day organized in the region in April 2008 and was defined as “a roadside show” for Forest Day 3 which CIFOR will be organizing on 13 December 2009 in Copenhagen on the margins of UNFCCC-COP 15. The theme for Forest Day Central Africa 2009 was “*Congo Basin Forests and Climate Change: advances and challenges before Copenhagen*”.

The event had a three-fold objective: 1) to raise the awareness of a broad range of stakeholders on the discussions and positions existing in Central Africa regarding combating climate change; 2) to share knowledge and experiences on a number of topics related to climate change by inviting experts to clarify those subjects; and, 3) to popularize the concept of “adaptation” to climate change which is often overshadowed by that of mitigation with the famous REDD.

It comprised an opening and a closing plenary sessions, four parallel sessions and a Forest Café forum. The themes of the parallel sessions were: 1) *tackling climate change: increasing capacity and/or simplifying procedures?* 2) *socio-economic impacts of REDD: governance issues at the macro, meso and micro levels;* 3) *adaptation of societies and forests to climate change;* 4) *tackling climate change: new initiatives or grafts on existing projects?* The Forest Café discussions focused on “*climate change and vulnerable groups*”.

According to the results of a survey which was done by 70 participants at the end of the day and compiled by CIFOR, the event was highly appreciated and most participants came out saying that it had considerably improved their understanding of many of the issues. Several participants expressed the wish to see CIFOR continue to organize that kind of events in the region which allowed not only experts but also ordinary citizens to share knowledge and experiences on the important topic of climate change.

This is how Cyrie Sendashonga, Regional Coordinator for CIFOR-Central Africa, described the event:
“*Forest Day Central Africa 2009 was a huge success! It was a display of CIFOR at its best: good science, good partnerships, good communication, good teamwork*”.

Pour plus d'information: CIFOR-ForestDayCentralAfrica@cgiar.org ou aller à www.cifor.cgiar.org

SESSION PLENIERE D'OUVERTURE

La session était modérée par Abdon Awono, CIFOR

Dans son mot de bienvenue, Cyrie Sendashonga (Coordinatrice Régionale, CIFOR-Afrique Centrale), remerciant les participants pour avoir répondu si nombreux à l'invitation du CIFOR, a souhaité la bienvenue à tous. Elle a remercié plus spécialement S.E. Elvis Ngolle Ngolle, Ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun, pour avoir honoré l'événement par sa présence et avoir accepté de présider à sa cérémonie d'ouverture. Elle a aussi remercié le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC pour avoir accepté de co-parrainer l'initiative, ainsi que la Facilitation Allemande du PFBC pour le soutien multiforme au CIFOR dans l'organisation de cet événement. Rappelant la première Journée de la Forêt en Afrique centrale, tenue à Yaoundé en Avril 2008, sous le thème « Façonner le débat sur les forêts et le changement climatique en Afrique Centrale (Shaping the debate on forests and climate change in Central Africa) », elle a relevé certains des développements majeurs qui se sont produits sur la question des changements climatiques et du REDD depuis lors. A ce titre, elle a souligné les faits marquants suivants : la poursuite et l'évolution des négociations dans le cadre de la CCNUCC en vue d'aboutir à un accord lors de la COP 15 de Copenhague sur un nouveau régime climat qui remplacera le protocole de Kyoto à son expiration en 2012 ; l'inclusion du système REDD dans ces négociations ; le congrès scientifique sur le changement climatique tenu en mars 2009 à Copenhague (thème : « Climate Change : Global Risks, Challenges & Decisions ») qui a réuni plus de 2000 scientifiques venant de diverses disciplines pour faire

le point sur la question des changements climatiques et ses impacts sur la société et les écosystèmes. Ce congrès, a-t-elle noté, a conduit à plusieurs conclusions, y compris le fait que les effets et les impacts du changement climatique sont en train de s'accroître plus rapidement que ne le prévoyaient les modèles et les scénarios élaborés par le GIEC/IPCCC dans son dernier (4ème) rapport de 2007 (Fourth Assessment Report). Au vu des conclusions de ce congrès, il y a donc urgence à plusieurs niveaux : 1) continuer à travailler sur l'atténuation pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère ; 2) promouvoir les activités d'adaptation car les impacts du changement climatique déjà en cours continueront encore pendant plusieurs décennies à cause du phénomène que les scientifiques appellent « l'inertie du système ».

La Coordinatrice Régionale a enchaîné en soulignant le rôle particulier des forêts dans cette double approche de réponses au changement climatique car elles constituent l'un des rares secteurs concernés à la fois par l'adaptation et l'atténuation. Des études récentes ont effectivement mis en exergue ce double rôle. De ce fait, les forêts sont plus que jamais à l'ordre du jour des négociations de la conférence de Copenhague et c'est la raison pour laquelle le CIFOR a tenu à organiser cette 2ème édition de la Journée de la Forêt en Afrique Centrale sous le thème : « Forêts du bassin du Congo et changement climatique : avancées et challenges avant Copenhague ». Cette journée, a-t-elle précisé, est aussi le pendant régional de la Journée de la Forêt au niveau mondial (FD3) que le CIFOR organisera à Copenhague le 13 décembre 2009 en marge de la COP 15. A ce titre, les recommandations qui sortiront de cette Journée en Afrique Centrale seront transmises au siège du CIFOR pour être intégrées dans le message de l'événement qui aura lieu à Copenhague.

Après le mot de bienvenue de la Coordinatrice Régionale, la parole a été donnée au Ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun pour son discours d'ouverture (annexe 1). Dans son allocution, le Ministre félicitera et remerciera le CIFOR pour l'initiative de cette 2ème édition de la Journée de la Forêt en Afrique Centrale qui donne l'occasion de continuer à sensibiliser toutes les parties prenantes sur les enjeux du changement climatique et le rôle que jouent les forêts dans ce défi mondial. Le Ministre a rappelé l'importance du secteur forestier et sa contribution à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique. Il a également souligné les réformes engagées par le Gouvernement du Cameroun tant sur le plan institutionnel que législatif pour assurer la gestion durable des forêts du pays, en notant que ces idéaux sont en cohérence avec la mouvance des organisations internationales exprimée lors des initiatives au niveau régional et sous-régional (COMIFAC, OAB/OIBT, CEFDHAC, etc.).

Il a par ailleurs rappelé que le changement climatique est une menace mondialement reconnue. Au vu de cela, le Cameroun ne ménage aucun effort pour lutter contre ce phénomène, particulièrement dans certaines de ses manifestations anticipées ou déjà en cours, comme l'avancée du désert. Il a aussi mentionné les négociations engagées par le Gouvernement du Cameroun avec l'Union Européenne, entre autres le cadre des Accords de Partenariat Volontaire (APV) et le processus FLEGT. Toutes ces mesures permettront de lutter contre la déforestation. Le système REDD (Réduction des Emissions de gaz à effet de serre dues à la Déforestation et à la Dégradation forestière), qui est l'un des enjeux de la conférence de Copenhague, a-t-il mentionné, viendra s'ajouter à ce corpus de mesures déjà en cours pour garantir la durabilité des écosystèmes forestiers de cette sous-région et renforcer leur contribution à la préservation des services et biens environnementaux, y compris la protection du climat mondial.

Avant de conclure son propos, le Ministre a tenu à souligner le rôle fondamental que joue la recherche dans cette oeuvre de gestion durable des forêts, car c'est elle qui permet d'avoir les informations dont les décideurs, les managers et autres praticiens ont besoin afin d'asseoir les politiques et les actions affectant les forêts sur une base scientifique crédible. A cet égard, il a salué encore une fois les efforts du CIFOR ainsi que ceux de toutes les autres organisations de recherche et d'appui au développement qui opèrent dans cette sous-région et accompagnent les gouvernements dans la mise en oeuvre de stratégies et de pratiques de gestion durable des écosystèmes forestiers. Concernant la conférence de Copenhague, tout en reconnaissant les divergences qui restent encore pour l'atteinte du résultat souhaité, le Ministre a exprimé son optimisme et son espoir de voir les efforts fournis par la communauté scientifique au cours des dernières années permettre à cette conférence de trouver un accord international sur le changement climatique à la mesure du défi énorme que cette menace pose à toute l'humanité.

C'est sur cette note d'espoir qu'il a déclaré ouverts les travaux de la Journée de la Forêt en Afrique Centrale, édition 2009, portant sur le thème « Forêts du Bassin du Congo et changement climatique : avancées et challenges avant Copenhague ».

Après le discours d'ouverture du Ministre, Mr. Roger Tchoungui, représentant la CEEAC, a fait une allocution (annexe 2) dans laquelle il a brossé le tableau des attentes de l'Afrique centrale en particulier et de l'Afrique en général à la conférence de Copenhague, et des initiatives qui ont été menées au cours des derniers mois pour aider la sous-région et le continent à mieux se préparer pour cette conférence, surtout en renforçant l'implication des décideurs au niveau politique le plus élevé. Il a noté entre autres qu'une décision avait été prise au Sommet des Chefs d'Etat de l'Union Africaine lors duquel il avait été convenu que l'Afrique entière parlerait d'un seul son de cloche à Copenhague.

Mr. Martin Tadoum, représentant la COMIFAC, à son tour, a fait une présentation (annexe 3) sur le positionnement des pays de la COMIFAC aux négociations internationales sur le climat. Il a mis en exergue les atouts et les faiblesses de la sous-région dans ce processus et a terminé son exposé en formulant quelques recommandations en vue de renforcer la position des pays de la COMIFAC à Copenhague et au-delà, entre autres : la mobilisation de financements conséquents et de partenariats pour renforcer l'action du « groupe de travail climat » de la COMIFAC ; la recherche et/ou la consolidation de coalitions avec d'autres entités africaines (COMESA, CEDEAO, UA, etc.) et mondiales (CRfN, coopération Sud-Sud) aux niveaux technique et politique.

La première partie de la journée a été clôturée par un exposé liminaire de Cyrille Sendashonga (CIFOR) sur « Changement climatiques et forêts : synergies entre atténuation et adaptation » (annexe 4). Elle a tenu à préciser au préalable que le but de l'exposé était de faire ressortir les différences entre les 2 approches utilisées dans la lutte contre le changement climatique, mais aussi de montrer comment elles peuvent être abordées conjointement dans le secteur forestier, car il y a des liens entre les deux et elles présentent surtout des synergies qui peuvent être capitalisées dans le but de rechercher des solutions « gagnant-gagnant » qui bénéficient à la fois l'adaptation et l'atténuation. Elle a conclu l'exposé en illustrant un nouveau projet que le CIFOR va mettre en oeuvre en Afrique Centrale dans le cadre de l'initiative PACEBCO (BAD/CEEAC/COMIFAC), lequel projet travaillera précisément sur les synergies entre adaptation et atténuation dans six paysages du bassin du Congo.

SESSION PARALLELE 1

Lutte contre les Changements Climatiques : accroître les capacités et/ou simplifier les procédures

La Session était animée par Paolo Cerutti, CIFOR.

Trois présentations ont été faites. Guy Patrice Dkamela (WRI) dans la première, a présenté les résultats d'un processus de formation/consultation de quelques acteurs du secteur forestier au Cameroun dans la préparation au REDD." Valentina Robiglio (ASB) dans la seconde, s'est interrogée sur quelle échelle de mise en oeuvre du REDD pour quel monitoring ?", tandis que Gérard Daraspe et René Siwe (MINEP/KFW/GTZ) dans la troisième, ont fait le point sur les projets pilote REDD au Cameroun.

D'après les exposées, il s'est avéré que les techniques et technologies actuellement utilisées pour le suivi des paysages sont onéreuses et parfois limitées lorsqu'il s'agit de couvrir les grands espaces et lorsqu'il s'agit d'informer pendant les périodes orageuses/nuageuses. Les personnels des services forestiers de la région n'ont pas les capacités techniques requises pour l'utilisation de ces technologies, et même des données collectées aux moyens de celles-ci.

Les participants ont pensé qu'il existe des acquis en Afrique ou ailleurs, en dépit des carences techniques et technologiques. Il a été suggéré notamment de tout d'abord d'inventorier ces technologies utilisées pour faire face aux changements climatiques, et retenir celles qui donnent déjà des réponses appréciables, même si les résultats n'ont pas encore atteint un niveau sécurisant.

Sous d'autres cieux, l'on s'appuie sur entre autres sur l'utilisation des radars pour la couverture des grands espaces même en temps couvert et de vidéos-caméras pour la couverture des grands paysages, mais les coûts d'utilisation demeurent trop élevés.

Pour ce faire, les participants ont pensé que la coopération internationale a un rôle capital à jouer pour rendre efficace la lutte contre les changements climatiques, en facilitant l'acquisition de ces technologies par les Institutions forestières, le renforcement des capacités techniques des personnels, et les logistiques nécessaires, etc.

Au sujet de la gouvernance qu'il faut mettre en place pour faciliter la mise en œuvre de ces projets, l'on a relevé que les expériences acquises sur la redistribution des retombées issues de l'exploitation des ressources naturelles en Afrique informent suffisamment sur les écueils dont il faut faire face lors de la mise en œuvre du processus REDD. Mais il demeure que la mise en œuvre des cadres de concertation pluriels constitue un socle important pour la valorisation des savoirs en matière d'aménagement forestier. A cet effet, il faut que :

- Des cadres de concertation inter-institutionnels soient mis en place ;
- Des ateliers d'imprégnation et de partage des connaissances, séminaires de formation et même des formations classiques soient organisés pour le renforcement des personnels des Institutions forestières du Bassin du Congo ;
- Des projets pilotes soient développés en collaboration avec des acteurs locaux, en particulier avec des communautés locales pour un apprentissage par la pratique (learning by doing).
- Un accent doit être mis sur la sensibilisation, la vulgarisation et l'adaptation des techniques et technologies pour le REDD

De manière générale, les participants ont estimé que les options d'atténuation et d'adaptation telles qu'expliquées pourraient permettre à la fois de minimiser les exigences liées à l'utilisation des technologies et techniques ci-dessus mentionnées, et de minimiser les exigences de la gouvernance pour le processus REDD.

SESSION PARALLELE 2

Impacts socio-économiques et sur la gouvernance du REDD aux échelles macro, méso et micro

La Session était animée par Guillaume Lescuyer.

Pascal Cuny (ONFI) a analysé les impacts socio-économiques et rentabilité de la mise en place d'un puits de carbone biologique au Cameroun. Il a affirmé que l'objectif du projet est d'atténuer les effets du changement climatique tout en contribuant au développement socio-économique de quatre communes au Cameroun par la plantation d'arbres. C'est une expérience pilote qui a effectivement démarré en 2008, avec 50ha reboisés en 2008 et 150ha en 2009, principalement en teck, eucalyptus, acacia combinés avec des espèces d'arbres fruitiers. La surface reforestée devrait atteindre 1000 ha au final, sous statut de forêt communale.

L'auteur a ajouté qu'une analyse financière du projet avait été effectuée, qui estimait le coût par hectare à plus de 1,1 million de FCFA. Ce projet, a-t-il continué, génère également un bénéfice environnemental par la séquestration de carbone qui a été estimée physiquement. Cependant, il a estimé peu probable que la prise en compte de ce service environnemental améliore la rentabilité économique dudit projet, en raison de coûts de transaction élevés et des nombreux risques eu égard à la petite surface du projet. En conclusion, il a déclaré que l'implication de ce type de projet dans un MDP ne peut pas favoriser leur rentabilité mais en revanche, leur visibilité et leur légitimité peuvent en être améliorées.

De la discussion qui s'en est suivie, l'on a pu relever les principaux points suivants :

- a. Au niveau du salaire et du partenariat
 - les partenaires de ces projets sont principalement les communes,
 - ce sont eux les futures gestionnaires de leurs plantations.
 - les villageois ne sont pas salariés par le projet mais par les Groupes d'initiatives des communes (GIC) qui gèrent les plantations.
- b. Au niveau du mécanisme de suivi de la gestion de la forêt et du stockage de carbone pour 30 ans
 - des entités nationales sont en train de suivre le stockage de carbone.
 - pour la forêt naturelle le projet fait une analyse de stockage de carbone avant les plantations.
- c. Niveau d'attraction pour les investisseurs
 - les superficies semblent trop petites pour être rentables,
 - des opportunités demeurent cependant.
- d. Possibilités d'une approche agroforesterie
 - avoir plus de variété,
 - bonne fertilité des sols et
 - peu de risques

- possibilité de combiner les produits d'agroforesterie qui fertilisent bien les sols.

Samuel Nnah (CED) a exposé sur une expérience pilote de REDD dans une forêt communautaire camerounaise. Il a présenté les méthodes participatives utilisées par le CED dans le cadre d'un projet pilote de mise en œuvre de la REDD dans 2 forêts communautaires. Trois étapes d'application ont été présentées : (1) la cartographie d'usage des terres et l'évaluation des stocks de carbone ; (2) la définition du scénario de référence ; (3) le montage institutionnel pour gérer les bénéfices potentiels tirés de la REDD. Il a déclaré que ce projet est encore une expérience pilote en phase de démarrage dont tous les enseignements ne peuvent encore être tirés.

Il est ressorti de la discussion qui a suivi que :

- au niveau de la chaîne de paiement, c'est la communauté qui décide elle-même des moyens pour avoir plus de revenus ;
- l'on appui les organisations qui existent déjà au lieu de chercher de nouveaux partenaires ;
- parmi les principales activités pour lutter contre la déforestation, il ya par exemple l'apiculture dont le marché est porteur ;
- au niveau de la tenure foncière, l'auteur a affirmé que le concept de forêt communautaire apparait comme utile dans l'acquisition des droits fonciers d'où le choix de l'approche du « land use system », bien que la propriété foncière reste un problème crucial pour les communautés. Il ajouté qu'une bonne partie du travail sera de s'intéresser aux questions de l'accès à la terre et à la réforme foncière.
- Au niveau de l'appropriation du concept de commerce du carbone aux peuples autochtones et de leur implication dans la gestion et le suivi, il a déclaré qu'en discutant avec les communautés, l'on peut arriver à constater quels sont ses besoins et que ceux-ci sont les premiers bénéficiaires de Paiement pour Services Environnementaux (PSE).
- Enfin au niveau de l'efficacité des méthodes participatives, Samuel Nnah a regretté que la connaissance locale soit si souvent méconnue. Selon lui, les PA connaissent la forêt mieux que tout le monde et pour cela il est important qu'ils soient impliqués. Ce projet est une opportunité de montrer que dans le REDD, les peuples locaux sont les mieux à même d'effectuer les analyses locales.

Peter A. Minang (ASB) s'est appesanti sur l'estimation des impacts économiques du REDD par le calcul des coûts d'opportunité.

La mise en place de toute initiative REDD va générer trois types de coûts : transaction, mise en œuvre, opportunité, a-t-il annoncé. L'ICRAF, a-t-il ajouté, a calculé les coûts d'opportunité liés à la séquestration du carbone en fonction des principaux usages des terres rencontrés dans la zone méridionale du Cameroun (forêt secondaire, cacaoyère, champ, jachère,...) ce, en étudiant la dynamique spatiale /écologique de ces usages et la rentabilité économique de ces usages. Il en est ressorti que pour 75% de ces espaces, le coût d'opportunité serait compensé avec un prix de la tonne de carbone à 4\$ US.

Les discussions qui ont suivi ont permis de relever que :

- A l'échelle de champ et à l'échelle de forêt, l'on maîtrise bien les méthodes de calcul du carbone. Ainsi, au niveau de la télédétection, les images les plus fiables coutent très cher et cette méthode n'est pas rentable. En général, l'on effectue des inventaires classiques pour lesquels l'on utilise des guides ;
- Les études prospectives basées sur une expérience de 15 ans et proches de la réalité sur le terrain montrent la rentabilité et la profitabilité de ces projets du point de vue du « land use system » et de leur durée ;
- Au niveau des problèmes de capacité et d'information au niveau local, l'auteur a déclaré que la recherche action est utilisée pour impliquer les communautés, précisant d'ailleurs que l'éducation des populations rurales d'une façon effectivement participative est nécessaire.
- S'agissant du calcul du stockage de carbone par matière première, les méthodologies sont disponibles, a-t-il confirmé et selon lui, ce sont les aspects locaux qui déterminent le stockage de carbone
- Au sujet des compensations et de leur coût social, l'on n'a pas encore pu estimer les coûts, a déclaré Peter M., ajoutant qu'une méthodologie va être développée et mise en place pour élaborer les types de coûts impliqués.
- Enfin s'agissant de la capacité des pays africains à pouvoir négocier en position forte, il a déclaré que les inventaires peuvent être faits (trois niveaux d'opportunité d'analyse des coûts), cette information devrait être obtenue au niveau du politique.

Cleto Ndikumagenge (IUCN) a fait une présentation sur la gestion des forêts à l'échelle des bassins versants. De son point de vue la gestion des bassins versants permet de protéger, outre les ressources en eau, le sol et le couvert forestier. Il a affirmé que cela requiert une nouvelle approche beaucoup plus orientée sur le multi-usages, comme cela est illustré pour le bassin versant de la Rusizi (RDC).

Il est ressorti des échanges suivant que l'engagement politique existe depuis 2008 que le débat a commencé, et des efforts sont entrepris pour promouvoir l'idée notamment en matière de communication vis-à-vis du politique. Cleto N. a par ailleurs assuré que cette approche intégrée peut être valorisée aux négociations de Copenhague car elle s'applique à toutes les initiatives, projets REDD inclus.

Pour conclure, il existe encore très peu d'informations dans la sous-région sur les bénéfices économiques concrets à attendre du MDP/REDD (prix de la tonne sur les différents marchés, intermédiaires,...) et encore moins sur les coûts induits par ces mécanismes (opportunité, fonctionnement, transaction). Il faut au moins une tonne de carbone vendue à 4\$ pour couvrir seulement le coût d'opportunité. L'exposé sur les plantations en forêt communale montre que le coût de transaction représente plus de 50% du coût du projet. Cela signifie qu'à l'heure actuelle, le prix de la tonne de carbone sur le marché volontaire n'est sans doute pas suffisant pour justifier économiquement des projets REDD en Afrique centrale. Une contribution supplémentaire (subvention) de la communauté internationale paraît nécessaire pour promouvoir ces mécanismes.

De plus, l'impact financier et économique des projets de lutte contre le changement climatique n'est pas encore manifeste : les retombées financières ne sont pas encore concrètes tandis que les différents coûts sont importants. Les exposés présentés sont, au mieux, prudents, au pire, sceptiques sur la portée économique de telles interventions. Il existe encore peu de travaux sur ces questions. La recherche n'a pas encore les réponses à toutes ces questions. Il est nécessaire dans tous les cas de réfléchir, concevoir et mettre en place des méthodes fiables et peu coûteuses si l'on veut que MDP/REDD soient adoptés par les acteurs. A l'heure actuelle, il est difficile de justifier économiquement la mise en œuvre de ces instruments.

SESSION PARALLELE 3

Adaptation des sociétés et des forêts aux changements climatiques

La Session était animée par Denis Sonwa.

This session had four presentations entitled:

1. Climate change reality in Central Africa: case study of Congo River Basin
2. Hydroclimatic variability and local adaptation in the South West of River Mpoko in forest landscape of Central Africa
3. Forest biodiversity: a means to climate change adaptation
4. Resilience of coastal area to climate change, progress and challenges: WWF lead project

The salient points that emerged out from these presentations and ensuing discussions are summarized as follow:

Climate change signature in Central Africa

- Initially, there was a thought that Central Africa was spared of climate change; the interest was much more on West and East Africa. However, Central Africa, just like many other parts of Africa, is vulnerable to climate variability and extreme events such as drought and floods.
- Based on a specific example from Congo, observations from 1971 to 2000 clearly show that there is an increase trend in reduction of average rainfall and an increase in temperature but with a moderate variability of about 0.7°C.
- Climate change scenarios also predict a general drying trend in Central Africa in the future.
- Impacts are already felt on major river basins in the region characterized by reduction in water debit leading to serious socio-economic impacts. This is particularly the case with Congo Basin River and Oubangui.

Vulnerability factors and adaptation opportunities

- Livelihoods of the poor majority in Central Africa are highly dependent on climate-sensitive activities (e.g. agriculture, forestry, fishery, etc.). These same livelihood activities contribute a significant proportion of the

Gross Domestic Product of the countries in the region, making national development also susceptible to climate change uncertainties. In this light, forests should be an indispensable asset in designing poverty reduction and national development strategies and deserve to be a major player and entry point for adaptation. Unfortunately, forest receives very little attention in national planning and policies in any of the countries in the region.

- Genetic resources are indispensable to address climate change. They contribute to many of the essential goods and services upon which people of the Congo basin heavily rely, including provision of food and water, the control of climate and pollination.
- Forests generate 75–95% of regional rainfall through evaporation and evapotranspiration, compared to 50% in the Amazon basin and < 20% in Asian forests. Evaporation from the Congo basin contributes about 17% of West Africa's rainfall. As a consequence, deforestation could cause a decline in rainfall as far away as North America and Europe, and decline in water quality and quantity in the Congo River which possesses one-sixth of the world's known potential for hydroelectric power. But, climate change is not currently considered in decisions and long-term forest management plans in any country of the Central Africa region.
- In the Congo Basin, pressures such as forest fragmentation, reduction in habitat, loss of biodiversity and the resulting adverse effects on forest-based communities are already proving difficult to manage. Climate change constitutes an additional burden that will limit development in countries in this region; they may fail to meet global targets for eradicating extreme poverty and hunger and ensuring environmental sustainability.
- Many countries of the region have more pressing and more immediate needs than climate change such as economic development, poverty reduction and job creation. Their national policies are not focusing on preparing for the long term.
- In addition to already existing and many other stresses like poverty, diseases, illiteracy and other global environmental change issues, the vulnerability of Central Africa region is further exacerbated by the limited human, institutional, and financial capacity to anticipate and respond to the direct and indirect effects of climate change. Therefore, vulnerability assessment is highly required for better formulation of adaptation options to the impending changes as they arise or anticipating those changes by having adaptation strategies in place.
- Actual adaptation in the region is reactive and limited and would need
 - increase both public and policy awareness on the need of adaptation,
 - reduce extreme poverty
 - improve rural production systems
 - direct forest exploitation towards green business
 - because forest constitute a safe net to the majority of the poor in the region, develop livelihood adaptation strategies on a framework of forests goods and services, ensure the continuity in the provisioning of forest ecosystem goods and services that contribute to food security and poverty alleviation

Climate risks and projected impacts on the forest ecosystem

- Warmer/more frequent hot days and nights over most land areas leading to decreased yields in warmer environments; increased insect outbreaks.
- Warm spells/heat waves with frequent increases over most land areas are very likely and will lead to reduced yields in warmer regions due to heat stress; increase wild fire danger.
- Heavy precipitation events with frequent increases over most areas will lead to damage of trees; soil erosion, water logging of soils.
- Increase in area affected by drought is likely and will strengthen land degradation, lower yield/tree damage and failure; increased risk of wildfire.

Vulnerability of coastal and mangrove ecosystem

- High concentration of population and industries

- Coastal vulnerability to flooding is exacerbated by the degradation of natural coastal systems such as wetlands, beaches and barrier islands which serve as natural defenses of coastal communities against extreme water levels
- Despite a well documentation on projected impacts of climate change mangrove, efforts to establish the extent of vulnerability on the ground of specific human and natural systems, and to harness indigenous adaptation strategies applicable to offset the prescribed effects are regrettably limited.

Implications of climate change on humans

- Malnutrition and starvation also strengthened by drought and floods
- Lost and damage of infrastructures and interruption of economic activities
- Increase of diseases
- Increase of diseases
- Migration of populations
- Decline in water supplies and in some cases water shortages due to damage caused by top water intakes,
- Flooding of rivers and valleys (this may restrict access within and into some communities),
- Transportation and deposition of debris into villages and towns leading to the blocking of drainage systems,
- Loss of livestock and crops,
- Loss of life and property,

The major changes observed are mostly due to human activities: deforestation, inadequate land use planning, unsustainable forest management, destruction of watersheds, building of dams, overexploitation of natural resources, weak and insufficient governance, etc.

SESSION PARALLELE 4

Lutte contre le changement climatique : nouvelle initiatives ou greffes sur des projets existants ?

La Session était animée par Verina Ingram.

Vincent Beligné (Conseiller au MINFOF) a préparé un exposé présenté par Dr Bernard Foahom, (IRAD), en l'absence de l'auteur.

Il est ressorti dudit exposé intitulé « MDP et REDD : nouveaux moteurs du reboisement au Cameroun ? », il est ressorti que le MDP et le REDD sont deux instruments qui constituent des opportunités d'investissement en termes de reboisement et de plantations forestières, et dont le Cameroun devrait jouir pour relancer son programme national de reboisement. Du point de vue de l'auteur, le MDP est une opportunité prévue dans le cadre du Protocole de Kyoto, alors que le REDD est entrevu dans le cadre du Plan d'Action de Bali et surtout du futur régime en cours de négociation.

Par rapport au MDP, deux projets MDP sont en voie de validation et de réalisation au Cameroun a-t-il annoncé. Le premier projet MDP est relatif au reboisement/plantations initiées dans les villes de Foumban, Tonga et de Manjou. Ledit projet MDP est financé par la ville de Paris. Il connaît une phase expérimentale en attendant l'approbation définitive. Mais, il s'avère que les financements alloués sont limités. Ce dernier aspect hypothèque les ambitions initiales dudit a estimé Vincent B., et en sus, le processus de validation des projets MDP est long et complexe.

Le second projet MDP initié au Cameroun, est relatif à la création d'une forêt communale de Meiganga. Ledit projet consiste au reboisement d'une partie du territoire de la commune de Meiganga, est en cours d'approbation avant sa mise en œuvre.

En conclusion, l'orateur a souligné le caractère complexe et difficile de l'accès aux financements MDP par les pays africains, à cause des procédures et des différents éléments qui rentrent dans la composition du dossier. Ce facteur justifie en partie la faible appropriation dudit mécanisme de financement du boisement/reboisement en Afrique. De fait, il a espéré que les opportunités de financements du REDD n'épousent pas les mêmes procédures complexes. Certains participants ont pour leur part émis leur préférence pour un mécanisme REDD plus flexible, c'est-à-dire orienté vers le marché volontaire plutôt que contraignant.

G. Ken Creighton (WWF International-CARPO) a présenté un exposé intitulé : Multiple Benefit of REDD at the Landscape Scale: REDD+ as a Development Strategy, basé sur un projet pilote en République Centrafricaine, qui rassemble d'une part, les institutions publiques : les ministères des forêts et de l'environnement, et l'administration provinciale de Bayanga ; et, d'autre part, la coopération internationale : USAID, Agence Française de Développement, GTZ et KFW, DGIS, la coopération belge.

Le concept de REDD+, qui émane des propositions des pays du bassin du Congo, intègre la déforestation, la dégradation, la conservation du stock de carbone forestier et l'amélioration de la séquestration du carbone forestier a-t-il déclaré. Ce concept pourrait ; a-t-il poursuivi, être mis en œuvre dans le paysage de la Trinationale Sangha, dont la superficie est estimée à 42 200 km², dont 18% de ladite superficie sont conservées sous forme d'aire protégée. Mais, il a tenu souligné que le site est dominé par les industries extractives : (exploitation forestière, diamant, collecte des PNFL, braconnage). L'étude de faisabilité du REDD dans ledit paysage, a révélé que les revenus attendus du mécanisme REDD seraient de moindre importance que ceux générés actuellement par les différentes activités extractives du site. Une telle hypothèse risquerait de décourager selon lui, les différentes parties prenantes par rapport à la nécessité de l'appropriation du REDD, à moins que le prix minimal de la tonne de carbone soit fixé au moins à 10 USD dans le cadre du REDD. De plus, a-t-il poursuivi, la détermination de la valeur monétaire de la tonne de carbone s'avère être capitale dans les négociations REDD.

En outre, bien qu'il soit entrevu que le mécanisme REDD peut générer des multiples bénéfices : amélioration de la gestion durable des forêts, écotourisme, services environnementaux, développement local ; ceci dépendrait en partie de la capacité du maintien du stock de biodiversité forestière et de la gestion durable des terres dans ledit paysage. La mise en œuvre du mécanisme REDD bien défini devrait donc de son point de vue : améliorer la gestion durable des massifs forestiers ; institutionnaliser un mécanisme financier adéquat pour l'effectivité de la préservation des aires protégées ; limiter l'expansion de l'agriculture itinérante sur brûlis ; susciter les plantations forestières pour produire du charbon ; améliorer les moyens de vie des populations locales ; maintenir les services environnementaux ; accroître les revenus des parties prenantes du site, etc.

En conclusion, l'orateur a estimé que le paysage de la Trinationale Sangha est l'un des 12 sites critiques du bassin du Congo qui contribuent au maintien des grands équilibres climatiques globaux. Le REDD devrait donc constituer une opportunité de développement au niveau dudit paysage.

La discussion s'est focalisée sur l'objectif assigné aux plans d'aménagement des massifs forestiers dans le bassin du Congo. L'auteur a souligné à cet effet que les plans d'aménagement forestier visent à valoriser la biodiversité dont regorgent les forêts du bassin du Congo, et non valoriser le stock de carbone lui-même. Il a relevé la nécessité d'intégrer les enjeux de protection de la biodiversité et de la valorisation du stock de carbone.

Le deuxième point de la discussion a tourné autour des conditions de vie des populations locales de Bayanga. Il en est ressorti que présentement, les acteurs locaux sont affectés par la fermeture de l'usine de Bayanga depuis plusieurs années et le gel des permis forestiers environnants.

Alain Billand (CIRAD) a quant à lui exposé sur la prise en compte de la lutte contre le changement climatique dans l'aménagement durable des ressources forestières. L'auteur a d'abord présenté les principales modalités de l'aménagement forestier durable dans le bassin du Congo. Il a noté que le bassin du Congo est segmenté actuellement en 275 concessions forestières, le reste du couvert végétal étant attribué soit aux aires protégées, soit aux zones agro-forestières. Le bassin du Congo se trouve être en pole position en matière de concessions forestières tropicales certifiées (soit plus de 4 millions ha) a-t-il constaté, puis il a relevé que les conséquences de l'exploitation forestière durable sur le carbone devraient se répercuter tout d'abord sur les plans d'aménagement ; cependant a-t-il estimé, ces derniers ne prennent pas encore la dimension du stockage du carbone dans leurs dispositions, se limitant à la préservation de la biodiversité forestière. Il a ensuite constaté que l'exploitation à faible impact devrait favoriser le stockage du carbone.

Enfin selon Alain B., la certification forestière, comme outil encourageant la durabilité forestière, favorise le carbone. Les trois éléments sont d'ailleurs liés. Mais il y a lieu de reconnaître que la certification forestière intègre déjà les deux autres éléments, et prend en compte une dimension des changements climatiques. Certes a-t-il fait remarquer, lorsqu'un opérateur dispose d'un plan d'aménagement d'un massif forestier, il tend à collecter plus d'essences par hectare que celui qui n'en dispose pas ; la coupe étant orientée par les bons de commande dans le cas de ce dernier. Mais, les

dégâts causés par l'exploitation forestière sous aménagement sont relativement modestes, l'une des raisons pour lesquelles, il apparaît selon lui que le taux de déforestation est moins accentué dans le bassin du Congo par rapport aux bassins de l'Amazonie et du Sud-est asiatique.

Les aires protégées quant à elles constituent un réservoir de la biomasse et des puits ou sources de carbone. De fait, pour améliorer la prise en compte de la dimension des changements climatiques dans l'aménagement forestier durable, en conclusion, il a proposé que les mesures suivantes soient prises :

- Les actions susceptibles d'anticiper sur les changements à venir ;
- Sensibiliser et former les parties prenantes ;
- Développer les nouvelles modalités d'aménagement forestier qui vont au-delà de la protection de la biodiversité forestière pour intégrer aussi la dimension carbone etc.

Barbara Fröde-Thierfelder (EcoConsult) a exposé sur la protection du climat et le développement rural à travers le reboisement villageois individuel à Madagascar. Le contexte dudit projet est caractérisé par une forêt naturelle en voie de disparition à cause des menaces anthropiques, a-t-elle déclaré. Le taux de déforestation dans ladite zone avoisine un taux de 3% par an. Selon elle, il n'existe pas encore un programme de reboisement à long terme dans le pays, alors même que Madagascar est reconnu comme territoire riche en biodiversité.

De ce fait, le reboisement dans le cadre dudit projet apparaît comme une approche holistique de la gestion de la biodiversité forestière du pays. Les objectifs assignés au projet sont entre autres :

- i) Lutter contre la pauvreté ;
- ii) Contribuer et alimenter le marché du bois domestique ;
- iii) Gérer durablement les ressources forestières etc.

Le projet s'appuie sur le principe de la sécurisation foncière, à travers l'arrêté communal, l'enregistrement, et les certificats fonciers pour tous les adhérents au projet de reboisement. La dimension technique et d'investissement dudit projet est la suivante :

- 78 euro/ha, coût du reboisement ;
- Ong formée : 147 euro/ha de coût ;
- Total coût/ha : 225 euro.

Ledit coût s'avère être très élevé pour le niveau de vie à Madagascar, a estimé l'auteure, ajoutant qu'il peut constituer un frein à la réussite des programmes de reboisement. Il a été mis en place un système de suivi-évaluation qui intègre la base des données, qui apparaît comme la véritable clé de voute du système. Les premiers résultats laissent apparaître que malgré la forte concurrence de l'exploitation forestière illégale, la coupe des bois plantés est relativement rentable. Ceci a sans doute un impact positif sur la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Le projet permet en outre, de diminuer la recrudescence des feux de brousse.

Pour conclure, les 4 présentations illustrent la démarche à suivre pour intégrer le local au national dans le cadre des projets liés aux changements climatiques. Dans ce sens, les concessions forestières, les aires protégées et les paysages pourraient constituer une bonne niche pour la mise en œuvre des stratégies d'adaptation et de capture des opportunités d'investissement au profit des acteurs locaux. Mais, il faudrait préalablement alléger la complexité des mécanismes REDD, pour éviter les écueils issus du MDP.

FOREST CAFE /BISTROT DE LA FORET

Le Bistrot de la Forêt était modéré par Anne Nsang (CINU) et Jane Tarh (WOCAN).

28 participants ont assisté à cette session, dont plusieurs étudiants, des femmes, des représentants de peuples autochtones, des chercheurs, des journalistes, et des membres d'organisations de la société civile. Des 26 personnes qui ont rempli le formulaire de retour d'impressions, 12 ont trouvé que le Bistrot de la Forêt était 'très utile', 9 l'ont trouvé 'utile', et 5 autres l'ont trouvé 'assez utile'.

Organisé comme un forum pour personnes non-initiées pour leur permettre de discuter des problématiques de forêt et du changement climatique face aux groupes vulnérables, le Bistrot de la Forêt a offert l'opportunité aux participants de donner leur point de vue sur le sujet débattu dans la Journée.

A la question **'qu'est ce que la forêt ?'**

L'on a eu les réponses suivantes :

- La forêt c'est une amie, parce qu'elle est nourricière, qu'elle est source de matériaux (habitat et autres), elle contient des animaux (utiles pour l'alimentation et l'équilibre écologique), elle sert à la pharmacopée, etc.
- La forêt c'est aussi une ennemie, à cause des animaux sauvages et nuisibles, et des plantes vénéneuses.
- En tant que femme rurale, la forêt représente toute ma vie
- Pour moi, la forêt représente un "tout" : c'est un endroit où il y a des arbres, de l'eau, des animaux, des insectes, des hommes
- La forêt est un endroit où il y a les esprits
- La forêt représente la diversité biologique
- La forêt contribue à lutter contre le Changement Climatique
- La forêt est une réserve foncière, un bien de vie, des ressources comme les PFNL
- Forest to me is part of my life and that of our ancestors
- It provide food for us
- La forêt représente un tout
- La forêt protège l'homme contre les dangers
- C'est le lieu d'habitation des animaux
- Pour nous peuples autochtones, la forêt est un supermarché ; quand je suis dans la forêt c'est comme si j'étais au supermarché

A la question **'comment comprenez-vous la thématique de la Journée de la Forêt 2 ?'**

Beaucoup ont répondu :

- Le thème d'aujourd'hui peut être compris par rapport à celui de l'année dernière. On veut savoir qu'est ce qui a changé depuis Forest Day 2008
- D'autres ont affirmé que le changement climatique est une vieille problématique et nos parents et grands-parents ont longtemps avant nous pratiqué l'adaptation et l'atténuation. Aujourd'hui, les scientifiques utilisent des « grands mots » sur des choses qu'on connaît depuis.

A la question **'qui peut nous dire en quoi le changement climatique te concerne ?'**

Les participants ont répondu :

- vouloir savoir comment la forêt protège l'homme contre les dangers des changements climatiques
- être impliqués dans le cadre de la conservation de la forêt
- être gestionnaire des catastrophes et vouloir en savoir plus sur les changements climatiques
- être là pour s'informer et pour faire une bonne répercussion au niveau des populations
- travailler souvent avec les communautés, les populations et les hommes
- être étudiant et venir en tant que curieux pour comprendre et voir comment la forêt stocke du carbone pour pouvoir utiliser ces connaissances dans les recherches
- Le Coordonnateur du réseau des peuples autochtones d'Afrique centrale a exprimé le regret que la forêt soit en train de partir, mettant ainsi sa vie et celle de ses frères en danger. En tant que Peuple Autochtone, il estime être le dépositaire de la forêt et maintenant que celle-ci est en voie de dégradation, il ne sait pas où aller si elle vient à disparaître complètement. Il s'est aussi inquiété de savoir comment les Peuples Autochtones allaient

s'adapter face à tous ces changements du climat ; d'où la nécessité de se positionner par rapport aux mesures d'atténuation -très importantes- qui sont en train d'être mis en place.

- Une animatrice rurale a dit vouloir être éduquée sur cette problématique pour pouvoir ensuite transmettre ses connaissances aux autres femmes rurales. Elle a dit être venue pour comprendre et prouver à ses sœurs du village ce que c'est que le changement climatique et leur donner les clés et moyens de lutter contre ce changement. Selon elle, l'approche diffère selon qu'on soit homme, femme ou jeune.
- La coordonatrice d'un réseau de femmes africaines pour les forêts a dit vouloir savoir comment le changement climatique bouleverse les pratiques agricoles des femmes pour ensuite disséminer cette information auprès des autres femmes. Elle a aussi regretté le fait que la plupart des projets MDP mis en œuvre dans nos pays soient aux mains des Européens et pas des nationaux.
- Un jeune a souhaité que le discours politique des représentants de la sous-région corresponde à celui des scientifiques, afin que les groupes vulnérables ne soient pas oubliés lors des négociations de Copenhague
- Un étudiant a relevé l'obsolescence des données météorologiques au Cameroun par exemple, et souhaité un renforcement des initiatives en faveur de la recherche car on a besoin de données pour élaborer des stratégies
- Enfin un chercheur a noté que les connaissances traditionnelles, des autochtones, des femmes, doivent être partagées avec les scientifiques et être valorisées par un procédé de recherche action participative.

A la fin, les participants ont fait un certain nombre de recommandations à l'adresse de toutes les parties prenantes aux discussions sur le climat. Ils ont ainsi invité ceux-ci à :

- Mettre en place des mesures d'accompagnement avec appui local ;
- Donner aux femmes les éléments de réponses pour les convaincre que le changement climatique est bien réel et qu'il faut le combattre ;
- Faire en sorte que les populations locales, les femmes et les peuples autochtones, puissent bénéficier et mettre en œuvre eux-mêmes des projets financés par les mécanismes REDD/MDP ;
- Mettre en place des mesures d'accompagnement pour que les PA et les femmes puissent réellement bénéficier des nouveaux mécanismes ;
- Prendre en compte les niveaux techniques, intellectuels, et moyens des personnes sollicitant la mise en œuvre des projets REDD et MDP, pour que ce ne soit plus seulement les Européens, etc. ;
- Multiplier les initiatives d'accompagnement des femmes dans le pays et dans la sous-région comme celle de WOCAN en leur fournissant des informations scientifiques et techniques ;
- Mettre l'information sur le REDD, le MDP, l'adaptation, l'atténuation, etc. disponible, dans un langage simple et accessible à tous ;
- Aider les groupes vulnérables à s'impliquer activement contre le changement climatique ;
- Porter toutes les recommandations à la portée des décideurs et des représentants des Etats de la sous-région, car ce sont eux qui, en fin de compte, vont parler au nom de la population ;
- Passer à l'ACTION CONCRETE et en finir avec les fora, séminaires, ateliers, etc. ;
- Inclure les conclusions des discussions scientifiques dans les déclarations politiques et les négociations qui vont se tenir à Copenhague.

SESSION PLENIERE DE CLOTURE

Harmonisation des politiques de lutte contre le changement climatique ou multiplicité d'initiatives dispersées ?

La Session était animée par Abdon Awono.

Cette session comportait 4 communications.

Dans la première, Mr Hans Schipulle, Facilitateur du PFBC, a souligné le fait que les forêts d'Afrique Centrale ont graduellement pris une place importante dans les négociations internationales après Bali. Les pays d'Afrique Centrale occupent une place importante dans les négociations sur le REDD. Mais le défi principal de ces négociations c'est la nécessité de la prise en considération non seulement des aspects écologiques, mais aussi du développement durable.

Le PFBC travaille avec la COMIFAC pour que celle-ci soit forte politiquement et écologiquement. Le PFBC a-t-il dit, souhaite que les questions sur le climat soient davantage présentes dans les négociations politiques dans lesquelles la COMIFAC est impliquée. Le PFBC est une plateforme pouvant accueillir de nouveaux acteurs. Conscients du fait que pour être efficaces l'appui apporté doit être coordonné, les membres du PFBC souhaitent intervenir davantage au niveau régional et échanger entre eux les informations qui leurs permettront d'être plus efficaces. Mr Schipulle a en outre souligné le fait que dans les négociations, ce n'est pas le nombre d'arbres qui compte, mais le nombre et la capacité des négociateurs. Le PFBC continuera à appuyer les « équipes climat » et à encourager des actions qui visent à s'arrimer à ce qui se fait au niveau de la région. Un accent devrait être mis sur les expériences pilotes, la valorisation des résultats enregistrés, etc. Dans cette perspective, le RIFFEAC apparaît comme un bon créneau de sensibilisation. Le PFBC a-t-il conclu va continuer à renforcer les capacités scientifiques et politiques des pays de la sous région.

La communication de Mr Sebastien Malele (Ministère des Forêts, RDC) a porté quant à elle sur la place de l'Etat dans la lutte contre le changement climatique. Il a souligné le fait que dans les stratégies de lutte contre les changements climatiques, l'Etat se doit de mener un certain nombre d'actions dans le domaine de l'atténuation et de l'adaptation. En effet, l'Etat doit s'assurer qu'il s'arrime aux exigences de l'agenda international, surtout celles des accords qu'il a pris au niveau international. Au niveau interne, le cadre légal devrait être aménagé, des renforcements de capacités appropriés et des actions de recherche nécessaires mises en place pour développer des réponses à apporter aux questions d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Ces actions de l'Etat devraient, dans la mesure du possible, s'insérer dans une dynamique régionale. Enfin, il a souligné la prépondérance du rôle de l'Etat. Le défi majeur, a-t-il relevé, est la participation effective dans le processus REDD qui a non seulement des enjeux actuels mais futurs.

Dans la 3ème communication, Mr Hervé Bourguignon (IFIA), a entretenu les participants sur le rôle du secteur privé. Il a situé le contexte en regrettant le fait que l'Afrique n'ait pas beaucoup de projets MDP, ce qui pénalise tout aussi bien le secteur privé. Il a poursuivi en présentant l'importance du secteur forestier dans le Bassin du Congo, qui, avec environ 300 entreprises formelles, est le deuxième secteur industriel/économique après le pétrole. Ce secteur forestier représente entre 5 et 12% du PNB, contribue au budget des Etats à hauteur de 140 millions d'€ par an et emploie environ 100 000 personnes. Mr Bourguignon a ensuite pris le cas du marché de la transformation des déchets d'industrie en énergie, qui pourrait être développé dans le cadre du MDP, pour montrer les difficultés du secteur privé à investir dans une telle initiative. Les difficultés se situent également au niveau du manque de personnel qualifié pour un tel projet et dans la faible possibilité de commercialiser l'énergie issue d'un tel projet. Solutionner ce genre de contraintes devrait passer par une mutualisation des coûts.

Dans la deuxième partie de sa communication, Mr Bourguignon a salué le fait que l'Afrique ait avancé en matière de gestion durable des forêts mais présente une gouvernance qui a besoin d'être améliorée pour lui permettre de tirer le maximum de la forêt. De son point de vue, la certification pourrait permettre aux entreprises de mieux aider les Etats à tirer le maximum de leur forêt. Mais l'industrie forestière doit encore trouver les moyens d'améliorer ses fonctions, et de s'investir dans des produits autres que le bois tiré des forêts. Ici, sont désignées les PFNL, la valeur ajoutée, l'augmentation des rendements, la réponse à la demande du marché local et les services environnementaux qui peuvent être tirés de ces massifs forestiers. Les marchés volontaires du carbone sont plus susceptibles d'aider dans ce cas. Il a précisé que les ONG, par leur pression, peuvent aider à donner aux forêts d'Afrique Centrale une bonne visibilité. Pour conclure il a déclaré que le secteur privé, en adoptant la certification, peut permettre d'améliorer la position des pays dans le cadre du REDD.

Cyrie Sendashonga a, dans son Mot de la fin, précisé que le CIFOR a écouté toutes les recommandations, et se fera le devoir de porter les messages de la sous région au Forest Day 3 qui se tiendra à Copenhague le 13 Décembre 2009, en marge de la Cop 15. Elle est revenue sur l'importance de la recherche qui est actuellement l'enfant pauvre dans le secteur forestier, en précisant qu'elle doit être soutenue car c'est elle qui permet d'informer les politiques. Elle a précisé que des aspects comme les forêts privées évoquées dans le débat de la journée soient pris au sérieux dans le débat sur le changement climatique. Pareille préoccupation concerne aussi la foresterie communautaire, surtout que la validité des approches communautaires de gestion de biens communs a reçu un « boost » avec le prix Nobel d'économie 2009 qui a été attribué à Mme Elinor Ostrom et Mr Oliver Williamson pour leurs travaux séparés qui montrent que l'entreprise et les associations d'usagers sont parfois plus efficaces que les lois du marché. Elle a souhaité que les actions de terrain soient plus courantes et alimentent les prochains foras comme celui du Forest Day. Elle s'est dite optimiste que la conférence de Copenhague accouchera de quelque chose de concret et de consistant car les enjeux du changement climatique sont trop importants et c'est l'avenir de toute l'humanité qui est menacé. Elle a terminé en remerciant les

participants, la COMIFAC, le PFBC et les collègues du CIFOR qui se sont tous investis pour que cette édition 2009 du Forest Day Afrique Centrale soit un succès.